



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 02 février 2023

L'an deux mille vingt-trois le 2 février à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Madame Marie-Edith MACE, Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS, Jean Francis RICHEUX, Christian SORIEUX.

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Flavie BOUKHENOUGA, Messieurs, Guillaume PERRIN, Thierry LE BIHAN, Yann SOULABAILLE, Marcel LE MOAL, Jean RONSIN.

Pouvoir : De Mme Flavie BOUKHENOUGA à Monsieur Michel DEMOLDER, M. Guillaume PERRIN à M. Jean-François RICHEUX, M. Jean RONSIN à Mme Marie-Edith MACE

Assistaient également : Madame Ségolène Neyret - Le Gorgeu Payeuse Départementale
Monsieur Antoine DECONCHY, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DEMOLDER

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 26 janvier 2023

ADMINISTRATION GENERALE

23/02-08 Débat Orientations Budgétaires

Comité syndical du 2 février 2023



23/02-08 Débat Orientations Budgétaires

Rapport,

Vu les articles L.2312-1, L.3312-1, L.5211-36 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) imposant désormais aux collectivités locales de plus de 3 500 habitants une délibération spécifique au rapport présenté par l'exécutif sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette

Ce débat a pour objectif d'introduire une discussion sur la stratégie financière et budgétaire du SMG-Eau35 dans le cadre de la préparation du budget 2023 ainsi que d'informer sur la situation financière du Syndicat.

Les principales orientations présentées sont notamment :

- L'évolution des recettes et dépenses du SMG-Eau35 lors du dernier mandat
- L'évolution de la masse salariale
- Les principales missions à réaliser par le service dans les années à venir
- L'évolution attendue de la trésorerie du syndicat, au vu du programme de travaux et des règles possibles des financements du SMG-Eau35.

Vu le rapport joint,

Le comité prend acte que le débat d'orientation budgétaire a bien eu lieu

Fait à Rennes, le 08 février 2023
Le Président,

Joseph BOIVENT

